Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260408-DE26_31-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/04/2026

Date de la convocation : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 8 avril 2026 à 20h30, le Conseil municipal de la Ville de Betton, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de F. BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (33) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. RAOULT, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (0) :

PROCURATIONS DE VOTE (0) :

F. CABEDOCE a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-31	DELEGATION DE SIGNATURE AU RESPONSABLE DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE POUR LE DEPOT DE PLAINTE	**Maire**

Vu l'article L. 2122-19 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui confère au Maire d'une commune le pouvoir de déléguer sa signature aux responsables de services communaux ;

Considérant que la collectivité a la possibilité d'agir sur les incivilités et les dégradations des biens, qu'il s'agisse du mobilier ou des bâtiments communaux.

Afin de faciliter le bon fonctionnement des services et de permettre, en l'absence de M. le Maire, de déposer plainte au nom de la commune, il est possible à M. le Maire de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au responsable du service police municipale.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE DELEGUER** au responsable du service police municipale la signature des dépôts de plainte.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 8 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260408-DE26_31-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/04/2026

Le Secrétaire de séance,

Frédérique CABEDOCE

Le Maire,

François BROCHAIN

Document transmis à la Préfecture le : 10/04/2026

Publié sur le site de la Ville le : 10/04/2026

Par le service du Secrétariat Général de la Ville de BETTON